C. Economie agricole, cultures.

Bien que l'industrie horlogère soit l'élément essentiel de la prospérité de la Vallée de Joux, l'agriculture constitue cependant un facteur important de son développement économique. Autrefois, chacun était à la fois industriel et agriculteur, c'est-à-dire s'occupait de ses champs, de son bétail, de son domaine en un mot, tout en travaillant à telle ou telle partie de l'horlogerie. Aujourd'hui, et par suite de la nécessité toujours plus grande qu'éprouvent les horlogers de travailler dans les fabriques, une scission de plus en plus prononcée tend à s'effectuer entre les deux professions que, il y a cinquante ans, chacun pouvait mener de front. On est horloger ou agriculteur, l'un ou l'autre.

Les ressources de l'agriculteur reposent sur l'élève du bétail, la vente du lait, la culture des champs.

La zone cultivée occupe le fond de la vallée et les pentes inférieures des deux versants jusqu'à une altitude moyenne de 1100 mètres. Dans la totalité de son étendue, elle a été conquise par les premiers colons sur la forêt par le défrichement. Les fourrages constituent le produit essentiel du sol, et année moyenne, ils sont récoltés du 15 juillet au 15 août. Depuis quelques années, la production a augmenté d'une manière notable grâce à l'emploi consciencieux des engrais naturels et chimiques, ainsi qu'à la plus grande fréquence des labours.

Les prairies artificielles où l'on cultive spécialement le trèfle, ou l'esparcette, ou la luzerne manquent ou sont très rares. Les céréales sont cultivées dans la règle non pour obtenir du grain, mais surtout pour améliorer et enrichir le sol. Habituellement, toute prairie est livrée à la charrue trois années consécutives; dans la troisième, l'agriculteur sème diverses graminées fourragères qui monteront en graine l'année suivante; ainsi Arrhenatherum elatius (L.), M. K., Agropyrum repens (L.), Pal., etc., qu'il fait venir du dehors. Très souvent aussi, l'agriculteur met de côté dans sa grange les graines qui sont tombées des tas de foin et les sème dans la troisième année de labour; il obtient alors surtout des formations de Trisetum flavescens (L.), Pal., Avena pubescens Huds., Bromus mollis L., Festuca elatior L., qui persistent longtemps, moyennant l'octroi d'engrais de temps à autre.

Les prairies de Molinia coerulea (L.), Mönch., Schoenus fer-

rugineus L., avoisinant les lacs et cours d'eau, sont fauchées tardivement, fin août ou commencement de septembre; celles de Carex paludosa Good, Phalaris arundinacea L., fournissent surtout de la litière.

Les prairies arrosées et fumées abondamment, préparées spécialement pour la coupe en herbe ininterrompue du printemps à l'automne, sont rares; on en voit cependant une zone de quelques hectares et très productive à l'est et au nord-est du village du Lieu.

Une seconde coupe de fourrage appelée regain a lieu pendant le mois de septembre dans les prairies fertiles, arrosées et fumées.

L'agriculteur de la Vallée de Joux a une existence stable; il n'accomplit pas de voyages ou migrations d'une altitude à une autre comme celui des Alpes, l'Anniviard par exemple. Pendant l'été, il loue son bétail à l'amodiateur d'un alpage; il garde pour son usage une ou deux têtes à l'écurie, sur son pâturage particulier ou sur l'alpage communal et il récolte durant cette saison le fourrage que le bétail viendra consommer l'hiver suivant, sans déplacement aucun.

La production de fourrage à la Vallée de Joux est loin d'atteindre la consommation; chaque année, il est importé de nombreux wagons de foin, français surtout.

Les céréales cultivées sont: l'orge, l'avoine et un peu de seigle, pas de froment; les deux premières en rotation sur les prairies labourées, savoir la première et la seconde année: l'avoine; la troisième: l'orge. L'orge mûrit habituellement ses grains et fournit un produit rémunérateur; il n'en est pas de même de l'avoine qui, année moyenne, arrive avec peine à maturité; aussi l'agriculteur tend-il de plus en plus à la faucher en août comme fourrage.

D'autres plantes, cultivées sur une moindre échelle, sont: la pomme de terre, les choux, choux-raves, raves, betteraves, carottes rouges, etc.

Les arbres fruitiers: pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, réussissent et résistent au climat à condition d'être placés dans des endroits très abrités ou en espaliers. Ils donnent du fruit de temps à autre, dans les bonnes années.

Depuis une dizaine d'années, la station agricole de Lausanne a tenté d'introduire à la Vallée de Joux certaines variétés rustiques de pommiers russes, silésiens ou canadiens. Les résultats

obtenus sont encourageants [1]. Les principales variétés introduites sont : Anisowka, Antonowka, Dominiska, Stetin goralski, Slawa, Peterburga, Ukrainokoje, etc., etc.

Quelques lignes au sujet de l'exploitation de la tourbe ont encore leur place ici. La tourbe est exploitée directement sur le haut-marais (Sentier, Campe, etc.) ou sur des prairies conquises jadis sur ce dernier par le défrichement et transformées en prairies fauchées, etc. Les tourbières appartiennent aux particuliers qui exploitent individuellement selon leur bon plaisir, en creusant des tranchées longitudinales ou transversales, jusqu'au niveau de l'eau. La tourbe est débitée par le moyen de larges bêches, en morceaux carrés de 20-30 cm. de côté sur 5-10 cm. d'épaisseur, qui sont étendus sur le gazon dans le but d'obtenir une première épuration ; ensuite, quelques semaines plus tard, ils sont dressés et appuyés l'un contre l'autre, deux par deux ; plus tard, ils sont mis en tas réguliers, coniques, creux, de 1-2 m. de hauteur, appelés « lanternes », pour finir de se sécher. La rentrée de la tourbe a lieu en août ou septembre, suivant le temps qu'il fait.

Les couches les plus inférieures formées d'une tourbe noire, compacte, pesante, sont les plus estimées. La tourbe est employée exclusivement au chauffage sans subir d'autre préparation que la dessication en plein air ; les cendres sont de couleur gris-jaune et peu réputées comme engrais. La Vallée n'exporte et n'importe pas de tourbe.

Explication du tableau I.

Dans le but de présenter une récapitulation des formations que nous avons établies à la Vallée de Joux, et de montrer leur distribution altitudinaire, nous les avons groupées, en leurs types et facies, dans le tableau ci-contre :

[1] Voir à ce sujet : S. Aubert, *Les pommiers de la Vallée de Joux*, « Bull. Soc., Vaud.» N° 122, 1897.

Samuel Aubert, La Flore de la Vallée de Joux, 1901, pp. 475-477